

Une révolution de la pratique agricole

L'agriculture dite « de conservation » (AC) tient son nom de la FAO qui en a fait son cheval de bataille depuis 20 ans environ. Développées principalement en Amérique du Sud sur plus de 100 millions d'hectares, ces techniques ont atteint l'Europe au cours des années 90. On retrouve l'AC en France sous différents vocables : l'agroécologie du Cirad, acteur majeur de leur mise au point avec la recherche brésilienne, l'agriculture des sols vivants (Claude et Lydia Bourguignon, qu'on retrouve dans les films de Coline Serreau et Yann Arthus Bertrand, et les étonnantes vidéos de Stéphane Ais-saoui), récemment l'agriculture écologiquement intensive (AEI) ... Mais les principes fondamentaux sont identiques : arrêt du travail du sol, le labour surtout, couverture végétale permanente des sols, rotation des cultures.

Il convient de justifier ces choix radicaux : cette approche résulte d'une remise au premier rang de l'agronomie après plusieurs décennies de priorité données à la mécanisation, l'agrochimie, la sélection génétique, etc.. au profit d'une agriculture résolument productiviste. Il s'agit donc de préserver et d'améliorer le patrimoine (sol) en arrêtant l'érosion et battance (effet mécanique des couverts), en remontant les taux de matières organiques dégradées par un passé de pratiques mécaniques et chimiques agressives, restaurant ainsi l'état physique des sols : structure et agrégats, porosité, capacité d'absorption, et de rétention de l'eau, en relançant une vie biologique intense où microfaune et macrofaune jouent un rôle majeur, les vers de terre en particulier, auxiliaires essentiels de l'agriculteur.

Différentes raisons

Les agriculteurs qui s'intéressent à cette nouvelle approche de l'agriculture en rupture avec l'agriculture « traditionnelle » ont des motivations variées. Si le noyau dur est animé par un souci écologique, par une vision porteuse d'espoir et fondée sur un solide bon sens paysan, d'autres ont des préoccupations essentiellement économiques : réduire les charges au maximum. Enfin, l'échéance de 2013 pèse lourd et d'aucuns veulent anticiper « la fin de certaines aides » voire se mettre en position « d'en capter d'autres, plus environnementales » quant aux exigences.

Pour A. Seznec et son comparse savoyard, Hervé Chambe : « ceux qui viennent à ce procédé pour des raisons seulement économiques, dans 5 ou 6 ans ou ils arrêtent ou ils viennent vraiment à l'agronomie. Le système de semis direct est difficile à « vendre » à un agriculteur car il apporte plus à la société qu'à l'intéressé ».

Traduits en termes techniques, les adeptes de cette agriculture parlent de semis direct (SD) sous couvert végétal (SCV ou SDCV). Le « sans labour » qu'utilisent certains organismes, ne définit rien et n'apporte que confusion dans un vocabulaire pléthorique. Le SCV implique l'usage de semoirs spéciaux qui peuvent mettre en place des semis à travers des couverts végétaux vivants ou des restes de récolte (chaumes) sans autre préparation. Près de dix marques de semoirs sont présentes sur le marché français.

L'usage de ces outils peut être plus compliqué que celui d'un semoir traditionnel, mais la partie la plus importante et la plus complexe des SCV est sans conteste le choix et la conduite des « couverts végétaux » qui peuvent associer un nombre variable de légumineuses, crucifères, graminées, etc. en fonction des objectifs recherchés et leur insertion dans la rotation. D'une façon générale, on recherche toujours une production maximale de biomasse à l'hectare car elle est déterminante pour le développement des populations de vers de terre, pour le recyclage et le stockage d'éléments fertilisants dans la biomasse (effet CIPAN) et pour l'accroissement des taux de matières organiques.

Le passage au SCV peut se faire en une saison, mais c'est exceptionnel et cela implique plusieurs années de préparation à travers voyages d'études, journées techniques, consultation de publications et sites Internet spécialisés (revue TCS). Le plus souvent elle est progressive, en particulier pour les nombreux agriculteurs qui ont cessé le labour et pratiquent depuis des années les techniques culturales simplifiées (TCS). Cette transition est délicate car il n'existe pas de recettes toutes prêtes et chacun doit trouver sa voie en adaptant les principes de base à sa situation propre. Cela prendra quelques années (3 à 5 ans ou plus selon les cas). La communication, les échanges entre collègues, la consultation de toutes les sources d'information sont essentiels dans cette phase d'équilibre fragile.

Quels effets et quels bénéfices attendre de cette véritable révolution de la pratique agricole traditionnelle ? Quand on interroge les agriculteurs qui ont plusieurs années de SCV derrière eux (voir les vidéos de Agrovideo), ils nous disent que leur première motivation était économique : recherche d'une réduction des coûts de mécanisation (labour). La baisse des charges de gazole et d'entretien mécanique ne s'est pas fait attendre. Mais rapidement l'amélioration de l'état des sols est apparue et est devenue un objectif propre avec en corollaire une disparition rapide de l'érosion, de la battance, une meilleure portance des sols, etc. La réduction progressive des fertilisants et des produits phytosanitaires pour un niveau de production identique est venue en prime conforter les agriculteurs dans leur engagement.



Alain Seznec à droite avec Julien Gozzi, un des précurseurs d'Oraison

La prise de conscience de l'effet sur l'environnement est alors une deuxième étape qui leur a permis de faire face à l'image de l'agriculteur pollueur. La réduction des pollutions par les nitrates et les molécules de l'agrochimie est avérée (travaux de JL Forrier à la CA Moselle entre autres). Le retour de la petite faune sur l'espace cultivé est visible. Une nouvelle collaboration s'établit entre apiculteurs et agriculteurs. La multiplication des « cabanes » de vers de terre est devenue un indice de fertilité et un motif de fierté pour l'agriculteur.

Le dernier aspect cité n'est pas le moindre : le changement radical de l'organisation du travail par réduction importante des heures de tracteur (on rapporte couramment des réductions de 50 % voire plus), a sensiblement changé la vie de ces agriculteurs en libérant du temps pour l'observation et la réflexion, pour l'acquisition et l'échange de connaissances (journées techniques, visites d'exploitations, consultation de sites) et pour la communication et l'entraide au niveau local.

L'introduction de ces techniques en France s'est faite essentiellement à l'initiative de groupements et d'associations d'agriculteurs, d'abord dans l'Ouest et le Centre. Dans la région Sud Est, le SCV est récent et doit faire face à un contexte d'aridité qui crée une contrainte spécifique : la constitution d'une biomasse importante après moisson



Hervé Chambe, éleveur de Savoie

implique la mise en place de couverts en période estivale et le recours à l'irrigation est difficilement contournable, ce qui renchérit l'implantation de ces couverts. Les réseaux de distribution d'eau sont donc peu favorables à ces pratiques, dont ils méconnaissent les mérites, et ne cherchent en rien à les favoriser.

Alain Seznec



Les nodosités du soja montrent l'intérêt d'associer des légumineuses dans un couvert végétal.



Aie ! dit la terre

“ Copions le système forestier, celui qui crée le plus de biomasse ! ”

En semant directement sur un couvert végétal en place, on simplifie radicalement le travail mécanique du sol. Les agronomes intéressés par cette pratique estiment que ce procédé respecte totalement la vie du sol, et en préserve la structure et les principales propriétés physiques. Il va sans dire qu'alors les coûts de production sont fortement réduits. Mais pour en arriver là, il faut maîtriser les rotations, les intercultures, dominer de nouvelles populations d'adventices et d'ennemis divers des cultures. C'est un cheminement passionnant et exigeant qui

a fait l'objet d'une journée témoignage sur le terrain ; une journée organisée par Alain Seznec en collaboration avec quatre agriculteurs d'Oraison, des agriculteurs déjà très pointus sur le sujet.

Ce qui interpelle c'est la présence, outre celle d'environ 35 agriculteurs des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes et des Bouches du Rhône, de nombreux responsables agricoles ou politiques notamment de GPS, de Sud Céréales, du Conseil général 04, de l'Agence de l'eau, des techniciens de la Chambre d'agriculture, d'Arvalis et même de Prodia (engrais et phytosanitaires). Une première en quelque sorte car, jusqu'ici on en était aux balbutiements « officiels » !

D'abord, relancer la vie du sol

Daniel Brémond ne plaisante pas avec le sujet. Le semis direct sous couvert végétal (le SCV), c'est son trip. Et s'il a dû parfois essuyer le regard moqueur de collègues amusés de le voir arroser ses chaumes en plein mois d'août, il est en passe d'obtenir sa revanche. Lui, en la matière, il a une sacrée longueur d'avance.

Avant de passer aux travaux pratiques, il faut acquérir quelques idées force que l'on doit se répéter comme des mantras. « *Il ne s'agit pas d'un système pour battre des records de production mais de rentabilité !* » Élémentaire mon cher Watson ! Basta l'agriculture intensive et mécanique qui érode les sols, les appauvrit. Basta « *le bio qui est, lui aussi, nocif puisqu'il utilise le labour* » lance Hervé Chambe, un brin provocateur. Retrouver une terre vivante tel est l'objectif, avec de beaux vers de terre bien gras, inlassables labourers des sols vivants, mais aussi apprendre à connaître les nombreux auxiliaires qui en surface vont combattre les ennemis des cultures.

Mais comme le paradis sur terre n'existe pas, voilà les limaces qui se positionnent en perturbateur d'un si bel équilibre. Aïe ! Bref, Daniel a semé, le 12 août, un couvert d'hiver après récolte du blé dur ; et ce, afin de piéger les nitrates résiduels du blé. Aujourd'hui, poussent gesse, vesce commune, avoine brésilienne, soja... Les légumineuses sont là pour dynamiser le sol. Il a bien fallu irriguer : 30mm le jour du semis, 30mm le 16, 15mm le 20 et une pluie de 10mm. Aidé de Paul Lopez (technicien CA04), Daniel a éplu-

ché la pluviométrie des années précédentes pour favoriser la chance de voir quelques gouttes tomber du ciel ! Cette variété, dans les différents systèmes racinaires qu'aucun labour ne va détruire, va décompacter le sol.

Plus loin, trèfle incarnat et colza cohabitent (4kg/ha) mais aussi colza et lentille fourragère (photo). Dans ce dernier cas, on a observé que le colza accompagné de cet autre végétal se développait plus vite... La lentille aurait des effets sur les crucifères. « *On est dans l'inconnu, on observe* » reconnaît ce passion-

né qui, tout de même, est en TCS (technique culturales simplifiées) depuis 14 ans. « *La technique du couvert implique que l'on fasse un maximum de biomasse pour relancer la vie du sol* ».

Stéphane Jézéquel montre une légumineuse endémique du plateau de Valensole qui a peu d'exigence en eau et en engrais et qui doit donc être privilégiée en sec ; il s'agit de l'ers (très connue des crucifères...et des bergers provençaux). Autre pari : colza - féverole que boude un peu Guy Giraud, un

autre passionné (qui teste un mélange de 8 espèces fourragères sur 17 hectares cette année), car cette dernière « *risque de prendre le dessus* » mais rassurons-nous, elle va geler cet hiver. Autre espèce : la crotalaire, venue tout droit de Madagascar, qui gèle au premier froid mais qui résiste au chaud, au sec et pousse vite sans montée en graine rapide. « *Si on rencontre des problèmes avec cette espèce, on arrêtera l'expérience* ».

Sur ces parcelles de couverts végétaux, Rémy Kulagowski (technicien CA04) effectue des reliquats azotés au semis et après destruction. L'objectif est de caractériser l'effet des couverts végétaux sur la culture suivante et d'acquiescer des références locales, qui font défaut.

Tout cela est subtil, excitant, gratifiant.

Attention au départ !

Tant de travail n'a aucun sens si l'agriculteur ne peut accéder à une irrigation pas chère. Alain Seznec et Stéphane Jézéquel sont formels : « *en l'absence d'irrigation ce n'est pas gagné pour un couvert d'été dans nos zones où prévaut une aridité estivale. Soit on a la chance d'avoir de la pluie soit on plante la graine à fond perdu* ». Un agriculteur de Meyrargues fait remarquer : « *pourquoi ne pas semer au 15 octobre un mélange de blé dur et de sainfoin ?* »

Au fil des visites chez Daniel, Guy, Julien Gozzi et les frères Ristorto (autres pionniers des couverts et du semis direct), une évidence se fait jour : les premières années, il faut accroître les apports azotés car les reliquats de la précédente culture sont souvent trop faibles mais surtout, comme le précise Hervé Chambe « *... la dégradation des masses de pailles et de résidus de récolte laissées en surface par une activité biologique intense qui va les transformer en humus, entraîne des besoins d'azote importants ; il faut au moins 40 unités d'azote en plus la première année*



Couvert végétal constitué de plusieurs espèces : avoine brésilienne, radis fourrager, soja et gesse.



Association de colza (4kg/ha) et crotalaire (9kg/ha), plante d'origine tropicale prometteuse à l'essai.

pour éviter les « *faims d'azote* » et démarrer agronomiquement les sols ». Cela accroît les coûts de fertilisation certes, mais c'est un investissement et c'est transitoire. « *En fait c'est comme la conversion bio, quelques années sont nécessaires pour être opérationnels à 100%* ».

A l'effet mécanique des réseaux racinaires qu'aucun travail du sol ne viendra détruire s'ajoute leur faculté de capter et recycler

dans la biomasse divers éléments chimiques : azote (les célèbres nitrates entre autres), phosphore, potasse... qui ainsi n'iront pas contribuer à la pollution des nappes. Ils apporteront aussi à la plante des éléments minéraux importants dont les horizons de surface sont dépourvus.

???????????



La floraison des couverts végétaux (moutarde, radis, tournesol,...) embellit également nos paysages.

« Une alternative au bio ? »

« **L'**agriculture depuis 50 ans, c'est de l'agriculture de mineurs ! » s'exclame Guillaume, un jeune de 33 ans passionné de semis direct et de couverts végétaux ; un jeune qui cherche sa voie et flingue à tout va l'agriculture bio comme l'agriculture traditionnelle qui labourent la terre profondément d'où l'expression ci-dessus. En 2004, Guillaume Joubert, de Vinon sur Verdon, a repris la ferme familiale. Aujourd'hui, il cultive 40ha de blé, 25ha de tournesol semence, 6ha de betterave semence, 10ha de sainfoin (pour préparer la terre au semis direct) plus 5ha de maraîchage. En effet, c'est un adepte de cette démarche et il s'est lancé dans le couvert végétal.



Benoît Gauvan initie ses fils au couvert végétal !

« Pour moi, c'est un challenge. En effet, passer en sol vivant tout en continuant à faire des semences ce n'est pas évident car il y a plus de compression de du sol par le passage répété des tracteurs ». Guillaume a planté cette année ses pieds de tomate sur jachère sans travail du sol ; l'an prochain, il sèmera un couvert très couvrant car il a de gros problèmes d'herbement.

Comme tous ses confrères, il met du glyphosate sur ses terres après avoir fini le déchaumage. « Sur un sol vivant, on ne le retrouve pas en profondeur et avec un couvert, les molécules sont bloquées... C'est si on laboure que le Roundup pénètre profondément dans la terre. Le sol vivant est un filtre phyto.

« Tout se fait grâce au cycle de la nature. Lorsque les anciens labourent avec des bœufs, ils travaillaient le sol sur 12cm. Avec les nouvelles charrues, on va jusqu'à 40cm de profondeur, c'est une aberration ! N'oublions pas que le système forestier est celui qui crée le plus de biomasse. Il ne faut jamais laisser le sol nu ; 80% de la vie biologique se passe sur les premiers 5 centimètres. Le labour sert à faire une structure rapidement, structure qui va se dégrader tout aussi rapidement. En fait, à chaque fois qu'on laboure on recommence à zéro ». Guillaume voit dans ce système « une alternative au bio qui, elle, va permettre de nourrir la planète. ».

« Je me suis lancé là-dedans car nous sommes trop dépendants de la pétrochimie. Il arrivera un moment où ça ne passera plus financièrement et il faut être prêt ! De plus, il faut anticiper et apprendre à vivre sans prime. Le bio ne nous intéresse pas car il reste un outil des GMS et il va créer des disparités sociales. Le smicard peut venir acheter des légumes chez moi ! Le sol vivant devrait entraîner une baisse de prix des denrées. L'agriculture de conservation ne s'interdit pas l'utilisation d'intrants tout en tendant vers le bio. Le challenge du semis direct c'est de mettre moins de désherbant ! ».

« Nous n'oublions pas que notre rôle est de nourrir les humains ».

Un autre jeune, Benoît Gauvan de La Brillanne, a effectué des essais de couverts végétaux

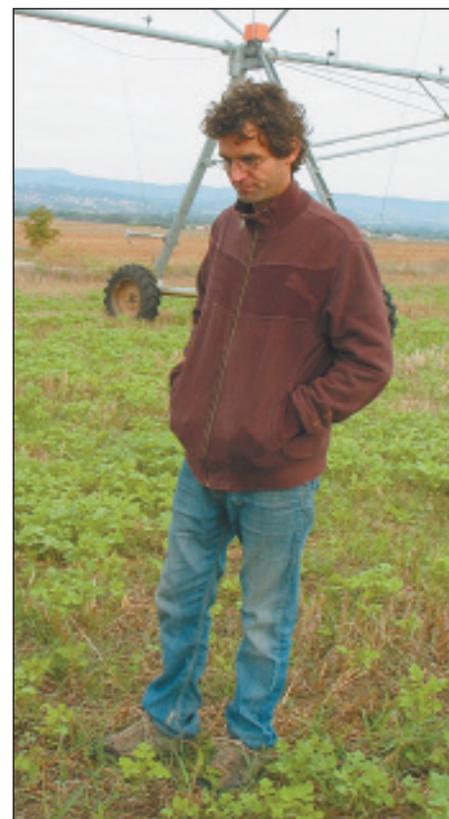


Guy Giraud présentant une gesse en fleur, plante possédant plusieurs intérêts agronomiques composant le couvert végétal.

avec Arvalis, GPS et la Chambre d'agriculture. Il s'agit d'apprécier quels couverts sont adaptés au territoire. Benoît est intéressé par cette pratique ; « c'est une piste d'avenir en terme de pollution nitrates, en terme de vie du sol. Cependant, il est difficile de mettre à bas une pratique millénaire comme celle du labour. De plus, lorsqu'on a des parcelles non irrigables, il est tout de même difficile de faire lever le couvert végétal. Plus grave : si le Roundup est interdit comme ce devrait être le cas dans les prochaines années, comment va-t-on faire pour juguler les mauvaises herbes ? »

Dans les Hautes-Alpes, Eric Meynadier, technicien FDCUMA, explique que le couvert végétal intéresse peu les agriculteurs du département, du moins au Nord de Gap à cause du climat, les intercultures sont difficilement réalisables. Cependant, il exprime quelques soucis : « On a constaté que la paille accumulée au pied des plantes entraîne une multiplication de vers et attire les sangliers. Avec ce procédé on va vers de gros dégâts.

Actuellement on tourne en rond ! D'un côté on nous dit qu'à un horizon très proche on doit baisser de 50% les produits chimiques ; il faut donc faire une croix sur le Roundup. D'un autre côté, on nous dit d'arrêter le labour ! Comment s'y retrouver ? D'après moi, il est impossible de remiser sa charrue, c'est le seul moyen pour déloger les mauvaises herbes ».



Guillaume Joubert de Vinon sur Verdon

Sus aux nitrates !

Le captage d'eau potable de l'Hippodrome à Oraison connaît depuis quelques années des teneurs en nitrates proches des limites de potabilité. Les valeurs se situent entre 35 et 40 milligrammes de nitrates par litre (mg/l). La limite de potabilité de l'eau étant de 50 mg/l il est nécessaire d'engager des mesures de reconquête et de limitation de ces teneurs en nitrates. Le captage a connu aussi dans le milieu des années 2000 une détection d'atrazine et de déshétyl atrazine (molécule de dégradation de l'atrazine). En 2010, l'atrazine n'est plus détectable et le déshétyl atrazine est repassé en dessous du seuil de potabilisation (0,1 µg/l).

Suite à ces différents constats, le captage de l'Hippodrome d'Oraison a été classé dans les captages prioritaires Grenelle. Ce classement conduit la mise en place d'une procédure particulière de reconquête de la qualité de l'eau. La procédure a débuté en 2007-2008 par la réalisation d'une étude de caractérisation de l'aire d'alimentation de captage (AAC), c'est à dire le bassin versant qui alimente le captage. Cette aire d'alimentation définie par un hydrogéologue est d'environ 300 hectares. Dans le même temps, une analyse sur les pratiques agricoles a été réalisée par un bureau d'étude spécialisé. Cette étude a montré que l'activité agricole pouvait contribuer à l'augmentation de la teneur en nitrates dans l'eau. Ce travail a aussi permis d'identifier les pratiques agricoles qu'il serait nécessaire d'améliorer. Aucune pratique abu-

sive n'a été clairement identifiée. Les améliorations résident dans la gestion des intercultures, la mise en place de cultures pièges à nitrates, le pilotage de la fertilisation et la diversification des cultures. La Chambre d'Agriculture a contribué à ce travail et en accompagnant les agriculteurs dans la réflexion. Dans le même temps, des améliorations sur les pratiques sur les zones non agricoles (jardins et espaces verts, bords de route, assainissement non collectif, ...) ont aussi été identifiées. Des propositions d'amélioration des pratiques ont là aussi été faites.

Pour marquer l'engagement des différents partenaires engagés dans le processus de reconquête de la qualité de l'eau du captage de l'hippodrome d'Oraison, une charte a été préparée et signée le 24 septembre 2010. Sur invitation du président de la Communauté de Communes ILO et de la Mairie d'Oraison, les signataires de la Charte se sont réunis dans les locaux de la Mairie d'Oraison.

Ces signataires sont le Préfet des Alpes de Haute Provence, Pierre N'Gahane, le président du Conseil Général, Jean Louis Bianco, le Président de la Communauté de Communes ILO, Jacques Echallon, le Maire d'Oraison, Michel Vitenet, la déléguée régionale de l'Agence de l'Eau, Gabrielle Fournier, le président de la Chambre d'Agriculture, Frédéric Esmiol et un agriculteur représentant l'ensemble des agriculteurs de l'aire d'alimentation.

La charte prévoit la mise en place d'actions qui comprennent à la fois des mesures mises en oeuvre par la Communauté de Communes ILO et la Mairie d'Oraison (suppression des désherbages pour les espaces verts, améliora-

tion de la collecte et de la gestion des eaux usées, ...), des mesures mises en oeuvre par le Conseil Général (arrêt des désherbages chimiques des bords de route) et des mesures mises en oeuvre par les agriculteurs. Huit actions sont envisagées pour le secteur agricole. Ces mesures sont orientées vers le respect d'un équilibre entre les cultures de blé dur, maïs et autres cultures sur l'aire d'alimentation de captage, la gestion raisonnée des intrants avec cahier d'enregistrement), le pilotage de la fertilisation sur blé dur et maïs, le suivi des reliquats azote dans les sols, la

participation à la réflexion de création d'une aire collective de remplissage de pulvérisateur, la mise en place de formations et la réflexion sur la mise en place des zones tampons.

Avant même la signature de la Charte les agriculteurs ont, dès la campagne 2009-2010, mis en place un certain nombre d'actions visant à maîtriser les risques de lessivage des nitrates et des produits phytosanitaires. Des investissements importants ont aussi été réalisés par les agriculteurs pour l'acquisition de semoir de semis direct sous couvert.

Photo à venir

Invité par la FDSIGE, le président d'Irrigant de France, Daniel Martin, est venu découvrir les Hautes-Alpes et son irrigation durant la journée du 4 août 2010.

Les « Irrigants de France » dans les Hautes-Alpes

Dès le matin, Gilbert Tavan, président de la Fédération Départementale des Structures d'Irrigation et de Gestion de l'Eau des Hautes-Alpes (FDSIGE) et de l'ASA du Canal de Reyssas à Puy St Eusèbe, a pu organiser un déplacement en 4x4, grâce à l'aide des voisins, sur plusieurs points stratégiques de ce canal de plus de 12 kms de long. L'ensemble des participants, que ce soit le président de la Chambre d'Agriculture et les responsables de tous les syndicats agricoles des Hautes-Alpes (JA, Confédération Paysanne et MODEF), ont pu appréhender le canal de montagne et ses caractéristiques. Ce sont notamment l'accès difficile à la prise d'eau (culminant à 1600m d'altitude) et le passage du canal en flan de falaise qui ont impressionné la délégation. Sur 120 ha, cette ASA permet notamment à 6 agriculteurs dont 3 jeunes, d'irriguer principalement des prairies.



Pierre Yves Motte, président CA05, Gilbert Tavan, président FDSIGE, Daniel Martin le président d'IRRIGANT DE France.

Après le repas organisé autour de produits locaux, l'après-midi était consacré à un échange entre les responsables locaux et nationaux. Gilbert Tavan a ainsi rappelé l'origine et la finalité de l'irrigation sur les Hautes-Alpes avec ses difficultés, ses spécificités et les intérêts environnementaux des multiples fonctions des canaux d'irrigation sur le milieu et l'aménagement du territoire (alimentation des nappes

et des sources, évacuation des eaux pluviales...). Il a précisé que l'irrigation est bien organisée collectivement (90% des prélèvements), qu'elle génère 828 emplois directs et indirects sur les Hautes-Alpes et insiste sur le fait que « la loi sur l'eau doit être adaptée à nos spécificités car elle ne peut être appliquée chez nous dans sa forme actuelle ». Cette approche est appuyée par les responsables haut alpins comme le

nouveau président des Jeunes Agriculteurs, Laurent Alberti et le représentant de la Confédération Paysanne, André Davin. Pierre Yves Motte a évoqué son incompréhension face au fait que la spécificité montagne ne soit pas reconnue et que la volonté politique soit de ne plus créer de réserves d'eau. « Sur le 05, on a toujours eu à gérer l'eau ». A l'instar de Gilbert Tavan, il a aussi sollicité Irrigants de Fran-

ce afin qu'ils sensibilisent les Pouvoirs Publics, au niveau national, sur nos particularités de l'irrigation de montagne qui ne doit pas être traitée comme l'ensemble du territoire français car l'impact économique, social et l'aménagement du territoire est énorme.

Anne-Claire Vial, membre du bureau d'« Irrigant de France », participe aussi aux commissions de l'Agence de l'Eau et pour elle : « rien ne vaut le déplacement sur le terrain, il faut le voir pour le croire », quant au sujet du débit réservé, ce n'est pas clair et nous demandons des rendez-vous auprès du ministère »

Le président d'Irrigant de France a bien pris note de son rôle d'interlocuteur au niveau national de tous les utilisateurs d'eau et de l'irriga-

tion « notre mission est de vous représenter au niveau national car nous représentons toutes les irrigations de France ». Il a découvert l'irrigation et l'agriculture de montagne mais aussi une autre manière de voir l'irrigation avec tout l'intérêt patrimonial de ce qui est fait. « Je suis très confiant dans l'irrigation de demain peut-être pas dans la même configuration mais il y a de l'espoir tant qu'il y a des hommes comme vous qui entretiendront des canaux ».

L'application des différents textes de loi doivent donc être adaptés à notre région que ce soit le calcul des débits réservés, du calcul des redevances, du classement des cours d'eau...

Anne-Françoise Petit

Irrigant de France

« Irrigant de France » en tant que fédération de groupement d'irrigants de toute la France rassemble actuellement 36 groupements pour 800 000 ha irrigables en France avec une représentation géographique par Agence de Bassin. Les irrigants peuvent être représentés au niveau national avec notamment de nombreux rendez-vous auprès des Ministères et la participation aux discussions sur les divers projets de loi, décrets ou circulaires pouvant impacter l'irrigation. Par son action nationale à l'Assemblée Nationale le 13 avril dernier... des nouvelles avancées en matière de retenues de substitution collectives. Une étude est en cours afin de chiffrer l'impact socio-économique de l'irrigation au niveau national : impact en terme d'emplois, veille sur les coûts de l'irrigation, part de l'irrigation sur le Chiffre d'Affaires

Bilan collectes des déchets agricoles

Lors du comité technique déchets organisé par la Chambre d'Agriculture le 7 septembre dernier en présence d'ADIVALOR et des distributeurs agricoles, l'ensemble des partenaires se sont félicités des résultats. Force est de constater que les agriculteurs du département sont soucieux de gérer au mieux leurs déchets agricoles et de participer ainsi à la préservation de l'environnement.

Emballages vides de produits phytosanitaires et d'engrais liquides

Tout d'abord, concernant les emballages vides de produits phytosanitaires et d'engrais liquides, le taux de collecte du département atteint les 80% du gisement estimé (14,1 tonnes pour la campagne nov2009 - juin 2010). Les chiffres montrent que cette collecte diminue légèrement par rapport à la précédente campagne : - 4 %. A ce titre, les distributeurs soulignent une baisse de la consommation de produits phytosanitaires aussi bien pour la vigne, l'arboriculture et la grande culture. Aujourd'hui l'effort doit porter sur la propreté des emballages rapportés : c'est l'objectif pour 2011 ! ADIVALOR souligne qu'il est primordial de ne pas relâcher l'effort dans la mesure où une valorisation matière est recherchée. D'ores et déjà une partie de ces emballages est recyclée pour la production d'autres objets plastiques (gainés de câbles électriques).

Emballages vides de produits fertilisants et de semences

La collecte des emballages vides de produits fertilisants et de semences est beaucoup plus récente : juin 2010 était la 3ème campagne. Force est de constater que la quantité collectée progresse mais l'effort doit être poursuivi car le gisement avoisine les 40 tonnes ; soit plus du double du volume collecté en 2010. Contrairement aux emballages vides de produits phyto, l'ensemble des plastiques sont ici recyclés dans une usine en Italie pour la production de plaques isolantes utilisées dans le bâtiment.



3^{ème} édition des Trophées de l'agriculture durable

Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche lance la troisième édition des Trophées de l'agriculture durable, en partenariat avec le Crédit Agricole.

Les Trophées de l'agriculture durable distinguent des démarches individuelles ou collectives exemplaires d'une agriculture à la fois productive et particulièrement respectueuse de l'environnement.

Deux catégories sont évaluées par le jury : une catégorie « exploitant » à destination des agriculteurs, et une catégorie « structures » pour celles qui suscitent ou accompagnent des démarches innovantes.

Le jury national, présidé par Erik Orsenna, réunit des représentants du monde agricole et des personnalités qualifiées ainsi que les lauréats primés l'année précédente au niveau national.

Les dossiers de candidature peuvent être téléchargés directement à : <http://agriculture.gouv.fr/trophees-de-l-agriculture-durable,698>

Les agriculteurs peuvent également retirer un dossier, sur demande, auprès de leur Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Ces dossiers doivent être renvoyés à la DRAAF, **au plus tard avant le 1^{er} novembre 2010**. Le déroulement du concours se réalise en deux phases de sélection avec un jury régional puis un jury national.

Les catégories « exploitant » et « structures » sont dotées chacune de 10 000 €, offerts par le Crédit Agricole (en cas, d'ex æquo, la récompense sera partagée à parts égales entre les lauréats).

Les récompenses seront remises lors du prochain Salon International de l'Agriculture qui se tiendra du 19 au 27 février à Paris (Place porte de Versailles)